



COMMUNICATION

AMENAGEMENT DE LA FERME DE LA PLACE

« Et Pourquoi pas un Espace de Permaculture ? Cela dépend de vous ! »

Reprenons depuis le début, pour que chacun ait bien en mémoire les origines de ce projet d'aménagement.

Suite au décès de M. Houzé, sa ferme, située sur la grand place de la commune est à vendre.

La Municipalité n'a pas de projet particulier pour cette ferme, mais sa vente soulève de notre point de vue, deux inquiétudes :

Premièrement, le Musée de la Vie Rurale va se retrouver à la rue, et nous n'avons aucun bâtiment pour l'accueillir. Faut-il le laisser disparaître ?

Deuxièmement, cette ferme n'est pas un bâtiment classé, ni historique, ni même d'intérêt architectural remarquable, mais, telle qu'elle est, elle est bien intégrée au site, un site où on ne peut, selon nous, laisser faire n'importe quoi.

Pour ces deux raisons, l'achat s'imposait, même si aucun projet d'aménagement n'existait.



Y installer des commerces n'existant pas à Fretin, et notamment une boucherie, est la première piste que nous avons souhaité explorer, ce qui avait pour avantage d'animer cette Place. Des contacts ont été pris avec la chambre de commerce, des contacts avec des candidats potentiels ont eu lieu. Ce qu'il ressort de tout cela, c'est que, si nous avons trouvé des professions médicales prêtes à s'installer sur Fretin, il semble que pour les produits dits « de bouche », ce soit plus difficile. La profusion de super et hypermarchés alentour n'y est sans doute pas étrangère.

Il nous fallait donc chercher des pistes dans un registre tout différent, mais compatible avec notre vision de ce doit être (et rester) FRETIN.

Le développement durable et la préservation de l'environnement ont toujours été présents dans celle-ci, mais, en cette période où la nécessité d'une transition écologique s'impose, je me suis demandée ce que la Commune pouvait faire en ce sens.

Une visite d'une exploitation en permaculture m'a convaincue que cela représentait un projet d'aménagement intéressant. Et, comme nous cherchions une idée d'aménagement d'une ancienne ferme, j'ai creusé cette piste : consacrer le terrain adjacent à la ferme, à la permaculture.

Nous avons déjà créé (et nous en créerons de nouveaux) des « jardins familiaux », mais dans ce cas, il faut plutôt parler de « jardin partagé ».

Et c'est en cela que VOUS, Fretinois et Fretinoises désireux de consacrer un peu de temps à une activité écoresponsable, de produire et consommer des fruits et légumes parfaitement sains, ÊTES INDISPENSABLES.

Pour que ce projet voie le jour, qu'il soit possible de le préciser, de le finaliser, afin que je puisse le soumettre à la Commission environnement puis au Conseil Municipal, il faut que des Fretinois manifestent leur intérêt et qu'ensuite, ils s'engagent à le mettre en œuvre au sein d'une Association adéquate.

Bien sûr, vous ne serez pas seuls sur ce projet, la Municipalité vous accompagnera, par exemple en passant un contrat avec un Bureau d'études spécialisé dans ce domaine, et comme toute Association, elle sera subventionnée.

Je fais donc appel à vous !

Si ce projet d'exploitation en permaculture vous intéresse, faites-vous connaître par tout moyen à votre convenance (lettre à mon intention, e-mail ou message sur le site web ou le compte Facebook de la ville). Je suis bien sûr à votre disposition si vous voulez plus de renseignements.

Dès que vous serez assez nombreux, j'organiserai une visite de l'exploitation qui m'a convaincue de l'intérêt de ce projet, et ensuite si cela vous intéresse toujours, ce sera à vous de jouer.

Ce sera à vous de créer une Association en ce sens, de définir ce que vous voulez faire, projet que je soumettrai alors au Conseil Municipal.



L'AMENAGEMENT DE LA FERME DE LA PLACE EN ESPACE DE PERMACULTURE EST ENTRE VOS MAINS. A VOUS DE DECIDER !

Votre Maire,



Béatrice MULLIER

Définition

La permaculture est une méthode de conception des systèmes agricoles s'inspirant du fonctionnement de la nature. Autrement dit, il s'agit de créer un environnement qui tire profit autant que possible des relations existant naturellement entre les êtres vivants d'un écosystème. Concrètement, cela peut se traduire par plusieurs méthodes :

L'association des plantes basées sur leurs effets

L'association des plantes basées sur leur vitesse de pousse

L'association des plantes basées sur leur structure La culture en butte

Ce ne sont là que quelques exemples et **il en existe bien d'autres**. La subtilité de la permaculture réside dans le fait qu'**on ne peut pas appliquer partout les mêmes techniques de façon mécanique**. Il faut **bien observer le terrain initial** et tenir compte de la biodiversité existante, de la nature du sol, de l'exposition au soleil, des conditions climatiques...Un système permaculturel nécessite ainsi plusieurs années pour être « bien rôdé ». Cependant, une fois le terrain apprivoisé, l'entretien des cultures s'y révèle plus aisée que dans un potager traditionnel, car il ne s'agit plus de lutter contre la nature mais d'œuvrer avec elle (et qu'elle fasse une bonne partie du travail). Cf. « *Les jardins citoyens.fr* »